

Image not found or type unknown



La naturalisation par mariage après une demande refusée par décret

Par **Ab59**, le **23/07/2014** à **02:29**

Bonjour, rnj 'ai une question à poser , je n'ai malheureusement pas trouvé de réponse ou témoignage.rnj'ai rendez vous pour un entretien de demande de naturalisation par décret , je suis aussi marié ma conjointe est française et j'aurai les 4 ans de mariage en 2015. rnce que j voudrais savoir c'est au cas où on me refuse ma demande par décret je pourrais quand même demander par mariage en 2015 avant la fin de la période d'ajournement? rnj n'ai pas trouvé de réponse sur le nt. rnje vous remercie.